

2015

nov. | déc.

SUR LE PONT

44

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
de Claix

ACTUALITÉS > CONSEIL MUNICIPAL FILMÉ ZOOM SUR > PLAN AIR ÉNERGIE CLIMAT
AGENDA > SORTIES, ANIMATIONS... VIE ASSOCIATIVE > UN CHAMPION DE COURSE PONTOIS



Améliorer
ensemble l'espace
public avec :

DOSSIER

— • LE NOUVEAU DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Julien Dussart *remplace* Philippe Rozières

EDITORIAL



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Philippe Rozières, adjoint au maire en charge du sport et de la vie associative, vous a remis sa démission du conseil municipal. Un commentaire ?

C'est pour nous tous et pour moi une vraie tristesse car cela faisait plus de 7 ans qu'il participait à la vie de cette municipalité avec beaucoup de dynamisme. Je le remercie très chaleureusement pour l'excellent travail fait au service de notre ville. Il a fait le choix, pour des raisons personnelles, de se mettre en retrait de cet engagement politique et je le respecte. Il est jamais simple pour des élus locaux de concilier vie municipale, vie professionnelle et vie familiale. C'est pour cela que je défends un véritable statut de l'élu. Mais la majorité fonctionne comme un collectif solidaire. Elle s'adaptera donc sans difficultés à ce changement.

Que retenir de son action ?

Philippe a été un élu fortement investi dans la majorité depuis 2008. Il a suivi notamment avec succès le projet de maison des associations et de l'économie sociale et solidaire et participé au lancement des conventions d'objectifs avec les clubs auprès du premier adjoint Sam Toscano avec qui il fonctionnait en tandem. C'était un élu apprécié des bénévoles associatifs et à l'écoute des préoccupations des habitants.

Son remplaçant s'appelle Julien Dussart. C'est le benjamin du conseil municipal. Qu'attendez-vous de lui ?

Julien Dussart est jeune, c'est évident, mais il est déjà apprécié par les Pontoises et les Pontois qui le connaissent et qui le rencontrent souvent dans les manifestations culturelles, sportives et sociales dans la ville. Il connaît bien le monde associatif. Il faut faire confiance à la jeunesse et à son énergie. Je lui accorde ma confiance aujourd'hui sans réserve et je sais qu'il a pris la mesure de l'enjeu et de sa responsabilité au service de l'intérêt général. Nous fonctionnons en équipe de façon collective et solidaire.



Philippe
Rozières



Julien
Dussart

SUR LE
PONT #44
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

*Nouveau dispositif de proximité
pour l'espace public*

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction, illustrations et photos
Service communication,
S. Bellenger, C. Caire, O. Latour,
F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Didier Barbe | Services municipaux |
Josiane Morel
Impression (6000 exemplaires)
Graf - Fontaine 04 76 48 53 99



ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les 6 et 13 décembre, les Français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux qui siègeront désormais pour 6 ans au sein de la nouvelle grande région Auvergne - Rhône-Alpes. Faisant suite à la réforme territoriale de 2015 et au redécoupage des régions, ces élections détermineront un nouveau conseil plus puissant, sur un territoire élargi et avec des compétences plus fortes. Auvergne-Rhône-Alpes comptera désormais 10 départements pour plus de 7,6 millions d'habitants.

3/15

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon
de l'action municipale*

16/19

DOSSIER

*Améliorer le quotidien
via un dispositif de proximité*

20/21

ZOOM SUR

*S'engager dans le Plan
Air Énergie Climat*

22/23

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des clubs
et des associations pontoises*

24/25

AGENDA

*Tous les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...*

Pour une vision cohérente de l'avenir

L'Etat et la Région Rhône-Alpes mettent chacun plus d'un milliard d'euros et la Métropole 146,5 millions d'euros dans un contrat de plan couvrant la période de 2015 à 2020. Mais au total, grâce à l'effet levier et aux politiques en place, ce sont près de 4,5 milliards d'euros qui seront consacrés à des projets structurants d'importance.

S'il concerne l'ensemble du territoire Rhône-Alpes, le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) se décline localement permettant ainsi aux différentes instances* d'unir leurs forces pour mener à bien certaines politiques publiques, notamment celle conçue en priorité pour dynamiser l'emploi. Au niveau de Grenoble-Alpes Métropole dont est membre la ville de Pont de Claix, plusieurs axes stratégiques ont été retenus pour l'agglomération : la transition écologique et énergétique, le développement de la mobilité et l'optimisation des modes de transports en commun avec des infrastructures de qualité structurant le territoire et enfin le soutien aux filières d'excellence pour une plus grande compétitivité économique. Des axes qui vont se traduire très vite par des actions et des chantiers dont l'issue profitera directement aux habitants de Pont de Claix. Au

niveau de la mobilité multimodale, sont entre autres programmés et chiffrés la future gare de Pont de Claix située au terminus de l'extension de la ligne A du tram (à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle), la rénovation de la ligne ferroviaire Grenoble-Gap qui dessert Pont de Claix, le réaménagement du Rondeau pour résoudre les problèmes de bouchons aujourd'hui quotidiens et le renforcement du maillage des pistes cyclables. Côté transition énergétique, les programmes de réhabilitation thermique des bâtiments privés et publics vont être maintenus et approfondis et le raccordement de la plateforme chimique au chauffage urbain est acté. Directement liée à l'attractivité du territoire, la promotion de la culture scientifique et technique permettra le financement du projet des Moulins de Villancourt présenté dès le 1^{er} mandat (2008-2014) du maire de Pont de Claix Christophe

Ferrari. Le planétarium reste l'élément phare du futur équipement. Les zones d'activité économique et notamment les friches industrielles vont pouvoir être transformées. En lien avec la politique de la ville, un soutien à la rénovation du quartier Iles de Mars/Olympiades est lui aussi prévu.

* dont le Département de l'Isère



Frank Trabouillet/Région Rhône-Alpes

Lundi 11 mai, le 1^{er} ministre Manuel Valls est venu à l'Hôtel de Région pour signer le Contrat de plan. Pour l'occasion, Christophe Ferrari, Président de Grenoble-Alpes Métropole, était aux côtés de Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional.



11/09

TEMPS FORT

Le 1^{er} adjoint Sam Toscano a reçu l'ambassadeur du Chili en France Patricio Hales-Dib et Paola Vergara, représentante de l'association franco-chilienne pour commémorer les victimes du coup d'état perpétré au Chili le 11 septembre 1973 contre le gouvernement de Salvador Allende démocratiquement élu. À cette occasion l'ambassadeur a prononcé des mots chargés d'émotion : « *passée la surprise de l'instauration de la dictature, nous avons appris à vivre avec la peur. Coupés de tout, nous nous sentions totalement seuls. Peu à peu, nous avons appris qu'ailleurs dans le monde et notamment en France des gens que nous ne connaissions pas se rassemblaient et luttaient pour que nous retrouvions notre liberté. Cette solidarité a été pour nous extraordinaire : des inconnus épris de démocratie et fidèles à leur tradition d'accueil recevaient les exilés chiliens contraints de quitter leur pays. Aujourd'hui, pour cela, je dis merci à la France et à ses valeurs et merci à Pont de Claix de nous accueillir ici au milieu des montagnes.* »

19/09

TEMPS FORT



Une présentation de saison culturelle en musique et en danse, pendant que la web radio locale, Radio Maxx 38, animait un plateau en direct. Sur le parvis puis à l'intérieur de l'Amphithéâtre, un danseur et des clowns percussionnistes conviaient les spectateurs à découvrir la saison culturelle de la ville, en présence du maire Christophe Ferrari et de l'élu en charge de la culture Corinne Grillet. « La culture nous construit, nous nourrit. Elle permet à chacun de s'ouvrir sur les différentes formes de création. Elle est l'occasion de partager ensemble des morceaux de vie et des temps forts ».



PRÉVENTION SANTÉ

Journée mondiale de la contraception

Le Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) a ouvert ses portes à l'occasion de la Journée mondiale de la contraception.

Des visites de différentes structures partenaires ont eu lieu, touchant une centaine de personnes environ. L'équipement, organisé en différents espaces, a proposé des pistes de réflexion sur le thème de la contraception. Une pièce était dédiée à la contraception masculine, tandis qu'une autre mettait en perspective l'histoire de la contraception. Un film inversant les rôles filles-garçons dans la contraception et la grossesse permettait dans un autre espace, de réfléchir à la responsabilité des hommes et à d'éventuelles paternités imposées. L'idée générale de la journée était de questionner - sans imposer d'avis - les



visiteurs sur les questions de responsabilité dans la contraception et en cas de grossesse et sur les solutions en cas de désaccords. La loi permet en effet aujourd'hui à toute femme (et à tout enfant jusqu'à ses 28 ans) de mener une action en recherche de paternité auprès du géniteur supposé de son

enfant. Le CPEF, au quotidien, est une structure accessible à toutes et tous, sans autorisation parentale. Il propose des consultations gynécologiques gratuites jusqu'à 21 ans. Il est également un lieu d'écoute autour de multiples thèmes : la vie affective et sexuelle, les difficultés de couple, relationnelles ou familiales, la contraception, la grossesse et l'interruption volontaire de grossesse, les violences, les infections sexuellement transmissibles dont le VIH-SIDA... Les entretiens que chacun peut avoir avec les conseillères conjugales et familiales sont entièrement gratuits et strictement confidentiels.

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE,
27 AVENUE ANTOINE GIRARD. RENSEIGNEMENTS AU 04 76 29 86 50

L'accessibilité des bâtiments programmée

La loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » imposait que les ERP (Etablissements Recevant du Public) soient rendus accessibles avant le 1er janvier 2015. Devant le retard pris par la plupart des collectivités, le gouvernement a ajouté un délai supplémentaire pour la réalisation des travaux.



À Pont de Claix, une grande partie des travaux de mise en accessibilité a déjà été effectuée, suite aux diagnostics réalisés sur 18 bâtiments en 2011. En fait, les plus gros aménagements restants concernent l'installation d'ascenseurs dans les écoles élémentaires. Jules Verne sera la première école concernée ; les travaux y auront lieu dès 2016. Pour les autres ERP, il reste, à la marge, des ajustements. Par exemple, adapter la banque

d'accueil de l'hôtel de ville, ou aménager les sanitaires de la Maison de l'habitant. Tous ces « petits travaux » figurent dans l'Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée), qui recense l'ensemble des 55 ERP de la commune et établit un plan d'aménagement sur 9 ans. Les montants prévus, pendant ces 9 ans, atteignent 2,14 millions d'euros. Un budget justifié par Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée à l'accessibilité, au handicap, à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations : « Depuis plusieurs années, nous nous engageons à ce que l'accessibilité change la vie de tous. Pour moi, le vrai handicap est de penser que c'est impossible quand rien ne l'est vraiment. »

URBANISME

120 Toises, projet bouclé

Lors du conseil municipal d'octobre, les élus ont arrêté officiellement les objectifs et les principes de l'opération de création de logements aux 120 Toises. C'est maintenant par l'intermédiaire d'une concession d'aménagement que le futur et prochain chantier va s'organiser. Il s'agit d'un contrat par lequel la personne publique ayant pris l'initiative de l'opération en délègue l'étude et la réalisation à un aménageur public ou privé. À Pont de Claix, c'est Isère Aménagement qui sera chargé de la demande de la Ville de gérer désormais l'opération en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux. Une fois fixés le programme complet et l'enveloppe financière nécessaire, il revient désormais à Isère Aménagement de choisir le processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé, de procéder par appel d'offres au choix des promoteurs, architectes et entreprises du bâtiment. De son côté, la Ville est chargée de valider les étapes importantes du projet et de contrôler les aspects comptables et financiers. Les travaux nécessaires à la réalisation d'environ 144 logements auront lieu en 2016 et 2017 pour une livraison des 9 bâtiments échelonnée sur 2018 et 2019.



www.ville-pontdeclaix.fr
Rubrique Grands projets



17 artistes internationaux pour cette troisième Biennale d'art non-objectif. Les Moulins de Villancourt ouvrent une fois encore leur espace aux formes, couleurs, supports et matières qui composent des œuvres non figuratives. « We insist – On insiste » a été inaugurée en présence du maire Christophe Ferrari et de l'adjointe en charge de la culture Corinne Grillet, qui a conclu son discours par ces mots : « We insist/ On insiste s'inscrit pleinement au cœur de notre politique culturelle : mettre en lumière, observer, s'interroger, partager et établir avec les artistes et les œuvres de riches interactions et de nouveaux regards ».

élevés des écoles de la ville à la découverte de l'art non objectif. Pour la troisième édition de la Biennale internationale

d'art non objectif, l'exposition aux Moulins de Villancourt aura vu défiler pas moins de 40 classes de maternelle et élémentaire des écoles de Pont de Claix. Les visites, organisées par la Ville, ont permis aux enfants de découvrir les œuvres de 17 artistes contemporains, français ou étrangers, unis par leur appartenance au courant d'art réductif. Les œuvres, constituées de matériaux souvent considérés comme non-artistiques, ont été sources d'inspiration pour les ateliers plastiques qui ont suivi les visites : maracas improvisés avec des gobelets plastiques et des bouts de papier, scotch d'électricien et cube de carton, peinture, déchets, ces matières improbables ont été employées à des œuvres originales réalisées par les enfants.



Rencontrer les artistes et manipuler avec eux les matières qu'ils utilisent permet de rendre les visites d'expositions plus vivantes et instructives. Une approche pédagogique inscrite dans le projet culturel de la Ville.



POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL

Dès la préparation du budget pour l'année 2015, le maire Christophe Ferrari et les élus pontois avaient attiré l'attention sur les difficultés à venir des communes au vu de la baisse importante des aides de l'Etat nécessaires à leur fonctionnement et au maintien des services publics de proximité. Cette réforme de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) décidée par l'actuel gouvernement est aujourd'hui

fortement critiquée et contestée par un grand nombre de collectivités. En réaction, l'association des Maires de France organisait le 9 octobre dernier, une journée de protestation (Communes, un patrimoine en danger) à laquelle s'est associée la Ville. Pour permettre à chacun de s'informer de la question, une banderole a été installée sur la façade de l'Hôtel de ville. En savoir + : www.amf.asso.fr

30/09

TEMPS FORT



Une trentaine de personnes ont participé au second parcours d'acteurs de la curiosité territoriale, organisé par le service culturel de la Ville dans le cadre des rencontres-i en partenariat avec la métropole. Les « curieux », dont la plupart étaient des enfants emmenés par Alfa3a, étaient invités à collecter des « curiosités ». L'objectif : à l'heure du réchauffement climatique, explorer les ressources possibles pour se nourrir.

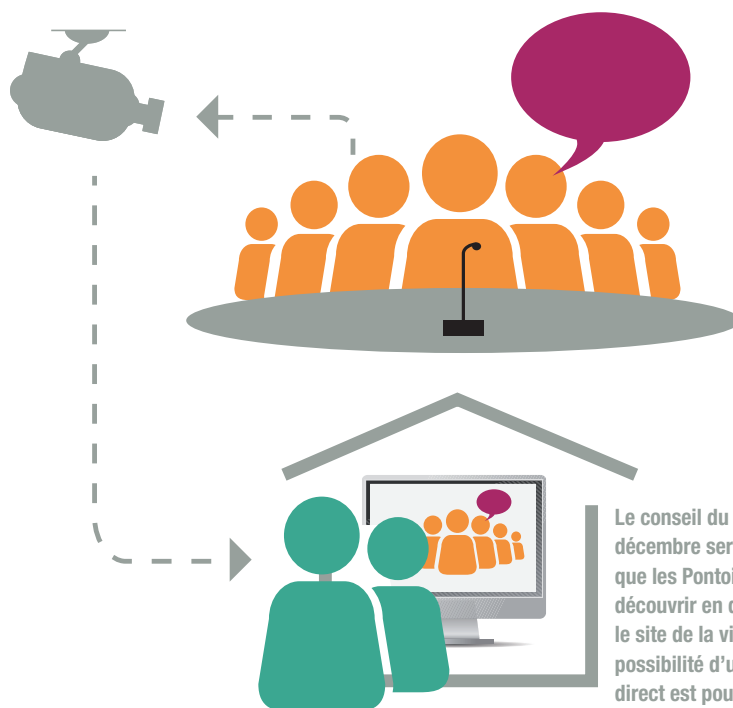




AU CŒUR DU CONSEIL MUNICIPAL !

INFOGRAPHIE

La salle du conseil municipal vient d'être équipée d'un système automatisé permettant de diffuser les séances du conseil municipal sur Internet en retransmission via le site de la ville. Une caméra fixe et 2 caméras mobiles permettront de faire des plans du maire et des élus. Cette solution innovante conçue par l'entreprise Intracom ne nécessitera aucun régisseur. Les avantages de cette offre ? La transparence, la participation des citoyens à la vie publique, l'ouverture au plus grand nombre de l'accès aux débats et décisions des conseils municipaux.



Le conseil du 17 décembre sera le 1^{er} que les Pontois pourront découvrir en différé sur le site de la ville. La possibilité d'un suivi en direct est pour l'instant à l'étude.

Stationnement très gênant : des amendes à 135 euros

Les arrêts ou stationnements dits « très gênants » sont désormais sanctionnés d'une amende de 135 euros, contre 35 auparavant. Cette nouvelle disposition concerne les voitures qui entravent la circulation des piétons ou des vélos en se garant sur leurs espaces réservés : trottoirs, passages piétons, bandes cyclables, emplacements réservés aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, emplacements susceptibles de masquer les panneaux de signalisation ou les feux tricolores, voies de bus.

Secours catholique : le bénévolat de multiples façons

Les terrains de lutte contre la pauvreté sont variés et les besoins nombreux. Une journée ou toute l'année, en semaine ou en soirée, tout bénévolat a son importance et chacun, chrétien ou non, a des compétences et des talents à partager : accompagnement des familles, animation de groupes conviviaux, apprentissage du français, boutiques solidaires, action internationale, etc. Il y a 36 façons d'être utile : quelle sera la vôtre ?

RENS. : SECOURS CATHOLIQUE DE L'ISÈRE > 04 76 87 23 13

L'armée de terre recrute

96 110 soldats servent au sein de différentes unités stationnées sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer, investies dans la même œuvre : défendre la France et ses intérêts, partout dans le monde. Avec des durées de contrats adaptées allant de 1 à 10 ans, l'armée de terre, partenaire majeur des jeunes favorisant leur premier emploi, poursuit son recrutement pour atteindre un total de 15 000 jeunes en 2015.

RENS. : CIRFA DE GRENOBLE > 04 76 76 22 30 OU
SUR WWW.SENGAGER.FR

Bénévoles ? Les centres sociaux et l'EHPAD ont besoin de vous !

Cours d'alphabétisation, petits-déjeuners, ludothèques, aide à la scolarité, animations... les centres sociaux et l'EHPAD cherchent des bénévoles pour accueillir, écouter, accompagner des personnes, apporter une aide logistique.

RENS. : CS JEAN MOULIN > 04 76 29 86 60
CS JOLIOT-CURIE > 04 76 29 86 40
EHPAD > 04 76 29 86 70

Hissez la voix : la participation des habitants pose question !

Le 17 octobre dernier, la ville organisait une première journée consacrée à la démocratie locale et à l'engagement des Pontois à la vie de la cité en général.

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs favorisant l'implication directe des citoyens dans la conduite des affaires publiques. À Pont de Claix, cette démarche est particulièrement demandée par les habitants. Cette journée avait été particulièrement préparée pour permettre une réflexion partagée. On retiendra l'approche ludique et drôle de la SCOP « Un petit pas pour l'Homme » dont les saynètes ont fait à la fois rire et s'interroger, entrecoupant la conférence du sociologue Guillaume Gourgues, observateur en France des dispositifs participatifs mis en place par les collectivités. Sans oublier les stands des associations notamment celles portées par les jeunes (voir page suivante), les jeux et autres animations extérieures.



Atelier autour des projets liés à l'urbanisme

De nombreux élus s'étaient bien entendu mobilisés, ils ont pu discuter librement avec les Pontois au cours des ateliers thématiques de l'après-midi. Un bilan complet des différents temps forts va être entrepris pour de nouvelles propositions susceptibles de renforcer la parole des habitants. À suivre donc...



Présent de bout en bout à la journée organisée autour de la participation, Maxime Ninfosi, adjoint en charge de la démocratie locale dresse un bilan mitigé (lire ci-dessous).



Le 1^{er} bilan que je tire de cette journée est marqué d'une certaine déception au vu de la faible présence des Pontois. C'est dommage et quelque part surprenant puisque très souvent les habitants nous demandent de multiplier les temps de rencontres pour prendre en compte leur avis. Cette journée se voulait un examen des dispositifs existants (ateliers publics urbains, rencontres dans le cadre du Plan local d'urbanisme, réunions publiques etc.). Nous voulions réinterroger ces dispositifs et voir avec les citoyens s'il fallait les garder tel quel, les modifier voire les amplifier. Le 17 octobre n'a pas permis de répondre de manière satisfaisante à ces questions. Toutefois, la conférence du matin et les échanges menés lors des ateliers de l'après-midi ont été utiles ; je remercie d'ailleurs les habitants et les bénévoles associatifs qui y ont participé dans un souci d'engagement collectif pour notre ville. Utiles parce que nous avons la confirmation désormais, grâce aux observations des sociologues, que partout en

France, les collectivités se heurtent à une très faible participation des habitants. Les gens veulent s'exprimer mais bien souvent les temps organisés par les élus ne les attirent pas. Face à ce constat, il faut dès lors réfléchir peut-être à des réunions que les habitants demanderaient eux mêmes. En plus de cela, il nous faut éventuellement sortir du seul domaine de l'urbanisme de proximité et des grands projets pour permettre des échanges autour de questions de sociétés ou même de l'actualité internationale. Il s'agit de concevoir une autre porte d'entrée pour favoriser le dialogue entre tous. Je reste donc optimiste pour une évolution de la démocratie locale tout en me disant que les temps d'échanges déjà mis en place depuis 2008 remplissent suffisamment leur rôle à Pont de Claix. Nous continuons à faire en sorte que la ville soit vraiment l'affaire de tous et je reprends volontiers l'expression utilisée par le maire lors de l'ouverture de la journée : « on n'a jamais raison tout seul ».



De la suite dans les idées

Investis l'an dernier dans le projet « My city » qui leur a permis de produire un film sur les institutions françaises, sept jeunes Pontois montent cette année avec les animateurs du PIJ un projet plus ambitieux encore : « My World ».



Présents à la journée de la démocratie locale où ils tenaient un stand, Inès, Leina, Masarra, Faris, Elias et Nader ont chevillée à l'esprit l'envie de faire comprendre à tous et notamment aux jeunes l'importance de la citoyenneté et combien il est important de se rendre aux urnes dès qu'une élection est organisée. « À chacun de prendre en main sa ville, son département, son pays. Nous avons été particulièrement choqués des

taux d'abstention élevés lors des dernières élections départementales. Parfois, plus d'un électeur sur deux ne s'est pas rendu aux urnes. Pour nous qui attendons avec impatience d'accomplir pour la 1^{re} fois ce geste civique (ils n'ont encore que 17 ans), l'abstention est choquante. La politique d'aujourd'hui nous semble bien souvent impuissante à résoudre les problèmes des gens mais la solution n'est ni dans le repli ni dans le silence. Nous croyons

**Pour contacter
les jeunes et leurs
animateurs :**
l'Escale
04 76 29 86 90

en l'implication des citoyens pour faire avancer les choses ».

Le projet « My World » prévoit une fois de plus la réalisation d'un documentaire conçu pour éveiller une conscience collective. L'idée est que le film soit projeté dans les collèges et les lycées avec l'accord de l'Inspection d'académie et des services de la Préfecture avec qui les jeunes sont en contact. Direction donc le Québec. « Nous voulons identifier et valoriser les acquis sociaux français (logement, santé, solidarité...) et les comparer aux dispositifs que l'on rencontre à l'étranger. Notre film sera le fruit de multiples interviews en France et au Canada où nous comptons aller tous ensemble ». Encouragés par les animateurs du PIJ, ils doivent maintenant réunir les fonds nécessaires pour mener à bien l'initiative. Sur le Pont reste en contact avec eux et reviendra régulièrement sur l'avancée d'un beau projet mené en autonomie par ces sept jeunes qui aiment à s'identifier « citoyens du monde ».

S'INVESTIR POUR LES AUTRES, ACTE CITOYEN



Fred Bologna, président de l'association Prévisc a travaillé en lien étroit avec les éducateurs spécialisés de l'Apase, Philippe Rodriguez et Linda El Haddad et un animateur de l'Escale pour sensibiliser les jeunes sur les questions de sécurité routière, de solidarité et d'engagement collectif. Ancien pompier professionnel, il s'engage à 100% pour transmettre des valeurs citoyennes. Les partenaires étaient présents le 17 octobre où un exercice de secours était organisé avec des pompiers et les 9 jeunes Pontois qui ont suivi plusieurs séances de formation sur l'année. Le projet s'est monté dans un premier temps autour de la construction de trike (kart sans moteur qu'on utilise en descente) puis s'est étoffé avec des formations de secourisme. La prochaine étape sur laquelle Sur le Pont reviendra en détail avec les témoignages des différents acteurs, consiste à organiser une grande course de Trike.

CONTACTS > PREVISIC 06 73 57 96 16 / APASE 04 76 27 37 82 / L'ESCALE 04 76 29 86 90



La 2^e journée d'action pour la non-violence, qui a vu le jour suite à l'assassinat de Kevin et Sofiane le 28 septembre 2012, s'est déroulée le vendredi 2 octobre. Portée par un collectif de cinq associations (Marche blanche, Villeneuve debout, Agir pour la paix, Modus operandi, l'Ecole de la paix), elle s'étendait cette année à toute l'agglomération.

À Pont de Claix, habitants et élus parmi lesquels Sam Toscano, David Hissette, Ali Yahiaoui, Nathalie Roy et Julien Dusart, s'étaient donné rendez-vous sur le parvis de la mairie. Sam Toscano a souligné l'importance de structures comme le PLJ, le service prévention ou les associations de jeunes pontois qui, par leur travail sur le terrain, sont des relais pour un message de paix et de non-violence. Des élèves de la ville ont ensuite entonné une chanson sur la paix, écrite par Malika Bazega et orchestrée par les intervenants musicaux du CRI Jean Wiéner. Deux coureurs ont enfin rejoint le Summum, lieu de rassemblement des différentes structures mobilisées sur l'événement.

RÉNOVATION URBAINE

Faire du neuf à partir de l'ancien

Depuis 2009, le projet urbain de la Ville envisage une rénovation ambitieuse du centre Bourg visant à améliorer le quotidien des habitants et à redonner une dynamique commerciale.

L'urbanisme ne consiste pas uniquement à imaginer de nouveaux espaces ni à mettre en place une autre configuration des déplacements. Il s'agit pour les élus d'envisager l'avenir en prenant en compte à chaque étape du processus des changements annoncés ce qui touche au plus près les habitants. Au niveau du centre ville de Pont de Claix, c'est cet aspect essentiel qui va être mis en avant avec le lancement d'une étude autour de l'amélioration de l'habitat. En partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole, l'enjeu est de dresser un descriptif complet de l'existant puis de proposer aux propriétaires un plan d'action basé sur un accompagnement technique et financier intéressant. L'étude qui va démarrer en novembre 2015 se déroulera sur 12 mois. C'est la première étape d'une démarche globale de réhabilitation qui

apparaît aujourd'hui essentielle au vu de l'état actuel de la plupart des bâtiments. En effet, un premier diagnostic laisse entrevoir que le parc immobilier proche de la place du 8 mai 1945 est constitué d'un certain nombre de copropriétés dégradées et que des logements restent inoccupés. Cela s'accompagne de problèmes d'isolation thermique et d'absence de prise en compte des risques technologiques et industriels. L'étude a été confiée à la société Urbanis spécialisée depuis 1979 dans la réhabilitation de quartiers anciens. Sa mission consistera à prendre en compte les multiples aspects du dossier en s'attachant simultanément aux dimensions sociales, paysagères, architecturales et économiques du dossier. À l'issue de l'étude, une cinquantaine d'immeubles aura été passée au crible. Autant de fiches pour

proposer concrètement, lieu par lieu, les transformations nécessaires. Les habitants vont être contactés dans un avenir proche par les différents spécialistes de la société Urbanis et des réunions publiques viendront compléter les contacts individuels pour une information globale et une mise en commun des interrogations de chacun.

RENSEIGNEMENTS
SERVICE URBANISME >
04 76 29 80 55





Pour des accès cohérents

Aux Olympiades, des travaux sont en cours au niveau de l'allée Albert Camus pour une amélioration globale de la zone.

Améliorer la vie d'un quartier suppose parfois de créer de nouveaux passages permettant d'accéder plus facilement à l'entrée des immeubles depuis les aires de stationnement où l'on gare sa voiture. C'est l'objectif du chantier qui se déroule cet automne au niveau de l'allée Albert Camus. D'ici quelques semaines, les habitants bénéficieront d'un accès piéton adapté aux personnes à mobilité réduite. Un aménagement utile et agréable qui crée une véritable passerelle entre l'arrière des bâtiments et le parc Iles de Mars/Olympiades achevé en 2014. Une manière aussi de désenclaver les espaces en permettant des va-et-viens pratiques entre les différentes zones. Le chantier subventionné à hauteur de 35% par la Région et Grenoble-Alpes Métropole se monte à 100 000 euros. Il devrait s'achever au cours du mois de mars 2016.



C'est par l'intermédiaire d'une lettre que le maire, Christophe Ferrari a informé les habitants de Grand Galet, plusieurs fois invités à s'exprimer sur le devenir de leur quartier lors de réunions publiques, de sa décision relative aux déplacements : « Il n'y aura pas dans le PLU de projet d'ouverture de voirie sur la place Nelson Mandela au cœur du quartier. Globalement, il n'y a pas d'hypothèse sérieuse pour qu'une voirie traversante soit réalisée sur le quartier ».

RENSEIGNEMENTS SERVICES TECHNIQUES > 04 76 29 80 90



La semaine du goût avait pour thème les fruits et légumes d'automne, dont certains parfois méconnus ont pu être cuisinés et dégustés par les habitants venus participer aux ateliers cuisine et petit-déjeuners organisés dans les centres sociaux. Dans le week-end, le parc de la Frange verte accueillait de nombreuses familles pour une après-midi festive et ludique ponctuée d'ateliers et de dégustations. Dans les cantines, des indices et affiches devaient permettre aux élèves d'élémentaire de dénicher un trésor. La bibliothèque proposait de son côté de lier gastronomie, lecture et musique lors d'une soirée organisée avec la complicité de la compagnie des Sept Familles.

15/10

TEMPS FORT



La semaine du goût était aussi une bonne occasion de rappeler les bons gestes à adopter pour moins gaspiller, thème également abordé lors du temps festif proposé au parc de la Frange verte par l'association L'Equytable et les communes d'Échirolles, Saint-Martin-D'Hères et Pont de Claix.

L'opération « cuisine anti-gaspi » animée par des intervenants de Grenoble-Alpes Métropole pendant le temps périscolaire du midi, a permis de sensibiliser les élèves des élémentaire des Iles de Mars, de Jules Verne et de Jean Moulin à l'importance du tri des déchets et de la gestion du gaspillage alimentaire. la cantine



BAFA, bourse aux projets... candidatez !

La ville accompagne les jeunes dans leurs projets BAFA (pour les 17-21 ans) et bourse (pour les 15-25 ans). La session du dernier trimestre est ouverte : les dossiers doivent être déposés au Point Information Jeunesse (PIJ) avant le 4 décembre. Le jury se tiendra le 11 décembre.

RENS. : PIJ > 04 76 29 80 54

Permanences de médiation et d'accès aux droits : nouveau numéro

Aide aux personnes victimes d'agression physique, matérielle ou morale ; information, conseil et assistance par un avocat ; conciliation et médiation de proximité... la Ville propose des permanences de médiation et d'accès aux droits, gratuites et ouvertes à tous les Pontois. À noter : le numéro de téléphone pour prendre rendez-vous a changé. IL FAUT DÉSORMAIS CONTACTER LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL AU 04 76 29 80 28.

Avis d'enquête publique - Vencorex

Remplacement des 2 chaînes d'électrolyse actuelles composées de 82 et 38 cellules à diaphragme par une installation d'électrolyse à membrane composée de 6 cellules (projet « EAGLE » concernant les activités de traitement de la saumure, de production de chlore, d'hydrogène et de soude caustique), sur la plateforme chimique. L'enquête est ouverte du 9 novembre au 11 décembre.

LE DOSSIER EST CONSULTABLE AU SERVICE URBANISME, 43 AV. DU MAQUIS DE L'OISANS, DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H.

Dématérialisation des marchés publics

La ville de Pont de Claix dispose d'un profil acheteur sur le site Internet des « Affiches de Grenoble », profil sur lequel sont recensées l'ensemble de ses annonces de marchés publics. Ces parutions, en dématérialisation totale, permettent de consulter les annonces en ligne ainsi que de télécharger des pièces du marché sur le site internet des Affiches, mais également en accès direct depuis le site Internet de la ville. Les parutions « papier » sur le journal des « Affiches de Grenoble » sont désormais réservées aux marchés de plus de 90 000 € HT.

Clap de fin pour Mémo'Risks

Le travail des élèves de l'école Villancourt autour de la prévention des risques majeurs une nouvelle fois couronné d'un prix spécial du public

L'année 2015 fut riche pour les CM1 de l'école Villancourt qui, avec l'appui de la ville et de l'IRMA, ont joué leur rôle d'ambassadeurs auprès des 200 élèves de leur école, des familles (près de 500 parents et proches) et des habitants en les sensibilisant au risque sismique à travers de multiples actions. Leur forte implication s'est d'ailleurs vue récompensée peu avant l'été, à Paris, par un 2e prix au concours national « Mémo'Risks » et la signature d'un « pacte d'engagement réciproque » avec la commune pour sensibiliser durablement les habitants aux risques majeurs.

Fin septembre les élèves, désormais en CM2, sont allés présenter leur travail à Avignon à l'occasion des « Irisés », un forum des pratiques de l'information, de l'éducation et de la sensibilisation des citoyens aux

risques majeurs. Le jury leur a décerné le prix spécial du public (Iris de diamant).

Eléonore Perrier, adjointe déléguée aux solidarités et à la cohésion sociale, à la protection civile et à l'économie sociale et solidaire, et Corinne Grillet, adjointe déléguée à l'éducation populaire, à la culture, à la petite enfance et aux loisirs, à l'initiative de l'action et accompagnatrices du projet, se félicitent de cette nouvelle distinction, preuve s'il en est de l'engagement civil et citoyen de l'ensemble de la classe et de leur institutrice Séverine Follet, tout comme de la directrice Muriel Murian.



Remise des prix au 8^e Forum d'Information sur les Risques, Education et Sensibilisation, en Avignon les 23 et 24 septembre derniers.



Atelier du rire, atelier karaoké, visite de l'exposition d'art non objectif, spectacle d'opérette, thé dansant... les retraités et personnes âgées ont pu bénéficier de nombreuses animations à l'occasion de la semaine bleue, une semaine nationale qui, comme chaque année, leur était dédiée. « Le chanteur de Mexico », opérette proposée par l'ADEPAL (association pontoise pour le développement et la promotion de l'art lyrique) à l'Amphithéâtre et le thé dansant, organisé au foyer municipal, ont ravi les aînés.

Les vertus du rire

Exercices de respiration, de mimes, de postures... Les ateliers du rire pourraient ressembler à de la sophorologie ou du yoga, le silence en moins.



Car Beau site résonne des rires et fous rires de ses participants, néophytes ou initiés. Ils sont une dizaine à chaque séance, venus pour « *prendre du bon temps émotionnel* », dicit l'animatrice Jessie Bordone. Cette réflexologue plantaire est venue au rire en 2009, après « *un an sans rire* » : « *j'ai suivi une formation à Saint-Antoine l'Abbaye, dis-*

pensée par une association et ça a été la révélation ». Jessie, qui intervient aussi à l'EHPAD, constate que les personnes âgées « *ne parlent plus de leurs douleurs pendant cette heure là. Elles ont la tête dans le moment présent, alors qu'elles sont souvent tournées vers le passé* ». Les bienfaits de la séance perdurent après : « *on s'oxygène, ou ouvre les poumons,*

CONTACT POUR LES ATELIERS DU RIRE > CCAS SOUTIEN À DOMICILE : 04 76 29 80 22



Joséphine
Participante
aux ateliers

Je viens aux ateliers du rire depuis le début. Ce sont les filles du portage de repas à domicile qui m'en ont parlé. Je viens avec le Fil, je vois du monde, je rigole.

on se tient plus droit ». Et si le côté lien social est immédiat, les bénéfices personnels viennent au bout de trois séances. « *Chacun va trouver son rire, sa force, son énergie, pour continuer à l'extérieur. Rire c'est comme pleurer, c'est la même porte qu'on ouvre.* » Tout le monde n'est pas réceptif à cette thérapie par le rire, seules un tiers des personnes y trouvent leur compte : trop d'auto-censure, causée par l'éducation. Si les vertus thérapeutiques du rire ne sont plus à prouver, un seul impératif pendant les ateliers : la seule personne dont on peut rire, c'est soi-même.



Le foyer municipal a accueilli le kiosque des sciences qui proposait aux nombreux visiteurs (700 personnes sur 3 jours) de multiples ateliers, performances artistiques, expositions ou conférences. Cette fête de la science, organisée avec de nombreux partenaires*, abordait des questions autour de la lumière, thème de l'année 2015, avec des animations sur l'observation de la terre et de l'univers, le développement durable, les arts... Les villes de Pont de Claix et Jarrie y ont célébré les 100 ans d'existence de leurs plateformes chimiques et lancé « 100 ans de chimie, un tremplin vers l'avenir », des festivités prévues jusqu'en 2016, « *pour que la culture scientifique et technique et notre patrimoine industriel et humain soient valorisés et connus de tous* ». Ce lancement s'est déroulé en présence de Sam Toscano et Corinne Grillet, adjoints à la Ville de Pont de Claix, Geneviève Balestrieri, adjointe à la culture de Jarrie, Pierre Gimel, vice-président du Département ainsi que Patrick Levy, Président de l'Université Joseph Fourier pour la présentation du documentaire « *De l'air dans les glaces pour comprendre notre climat* ».

*Observatoire des Sciences de l'Université de Grenoble, musée de la chimie, collectif du centenaire des plateformes chimiques de Jarrie et Pont de Claix, École supérieure d'art et design de Grenoble, Réserve naturelle régionale des Isles du Drac, Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans, CCIAG



Les élections au Conseil de vie sociale ont lieu en janvier, pour une installation en février.

> RENSEIGNEMENTS :
EHPAD IRÈNE JOLIOT-CURIE,
04 76 29 86 70

POUR LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDANTS

Quatre fois par an, l'EHPAD réunit en son sein le Conseil de vie sociale (CVS). Cette instance est le lieu où s'échangent les informations de la quotidienne des résidents et de l'établissement.

Composé d'élus municipaux (Eléonore Perrier, adjointe aux solidarités, Isabelle Weihoff-Eymeri, conseillère déléguée aux personnes âgées, Chantal Bernard, conseillère déléguée aux relations avec les acteurs de la santé), de personnels de la résidence (la directrice, l'infirmière coordinatrice, des soignants) et de membres des familles des résidents, le CVS a pour vocation l'amélioration du confort de vie des personnes âgées accueillies. Les familles des résidents y font part de leurs interrogations et signalent

des dysfonctionnements constatés ou rapportés. Tous les points du quotidien y sont abordés allant de la restauration, les horaires des repas et collations, le linge, l'entretien, les animations, et bien sûr les soins, sont abordés longuement et de façon aussi précise que possible. Les rôles de chacun, de la lingère au médecin coordonnateur, y sont expliqués, ainsi que les procédures et protocoles de soins et d'hygiène mis en place par l'établissement.

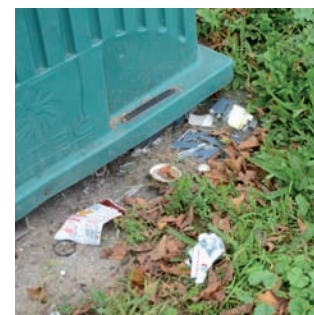


« Un arbre pour le climat », c'était un avant-goût de la COP 21, qui aura lieu à Paris en décembre. Le maire Christophe Ferrari, accompagné d'Ali Yahiaoui, adjoint en charge du développement durable et de la transition énergétique, ainsi que de Françoise Cloteau, Maire de Champagnier, et de plusieurs élus, a planté un arbre au parc Borel. Le geste, suivi d'un goûter partagé, concluait une après-midi de jeux de société et d'ateliers manuels et créatifs pour les enfants, sur la question du réchauffement climatique.



Les services municipaux présents tous les jours sur le terrain (ici lors d'un ramassage de déchets divers sur les pelouses), vont accéder à des informations centralisées pour intervenir plus spécifiquement là où un problème a été signalé.

Déjections canines, ordures non collectées, objets encombrants qui gênent la circulation, déneigement, dégradations de panneaux ou de mobilier urbain, graffitis, éclairages publics défectueux, problèmes de voirie (nids de poule, pavés descellés...), saletés diverses... autant de problèmes qui peuvent être signalés facilement pour traitement.





Améliorer le quotidien

Chacun dans sa rue, son quartier peut observer parfois des problèmes particuliers liés notamment à la propreté ou à des dysfonctionnements divers. Pour corriger au plus vite ce qui ne va pas sur l'espace public, la Ville met en place pour les habitants un dispositif de proximité.

Écouter et mieux s'organiser

Être à l'écoute des préoccupations des habitants et faire preuve de réactivité dans l'intervention et dans la prise en compte des problèmes constatés sont les deux grands objectifs du dispositif que les élus municipaux ont souhaité rapidement opérationnel. Le 1^{er} adjoint, Sam Toscano en charge de l'aménagement urbain et des grands projets notamment, porte un regard clair sur la démarche : « Nous sommes très souvent interpellés par les habitants lorsque nous organisons des réunions publiques ou simplement dans la rue au hasard d'une rencontre. À chaque fois, les gens nous disent qu'ils ont signalé tel ou tel problème mais qu'ils n'ont aucun retour. Parfois certains précisent qu'ils ont bien eu une réponse mais

que l'intervention sur le terrain n'a toujours pas eu lieu. Ce dysfonctionnement apparent nous a convaincu d'agir, d'où la mise en place d'un nouveau dispositif de proximité qui entre en vigueur aujourd'hui et qui offre un seul et unique lieu de contact pour les habitants. L'équipement centralisateur porte bien son nom puisqu'il s'agit de la Maison de l'Habitant située sur l'avenue des Iles de Mars (voir procédure et contact pages suivantes). Ce système induit que nous modifions en profondeur l'organisation des services municipaux chargés des interventions sur l'espace public. C'est ce nous venons de faire en supprimant le découpage des missions. Je m'explique : les équipes présentes chaque jour sur le terrain avaient jusque-là des tâches très précises à effectuer qui vont de l'entretien des espaces verts à la propreté en passant par les travaux de



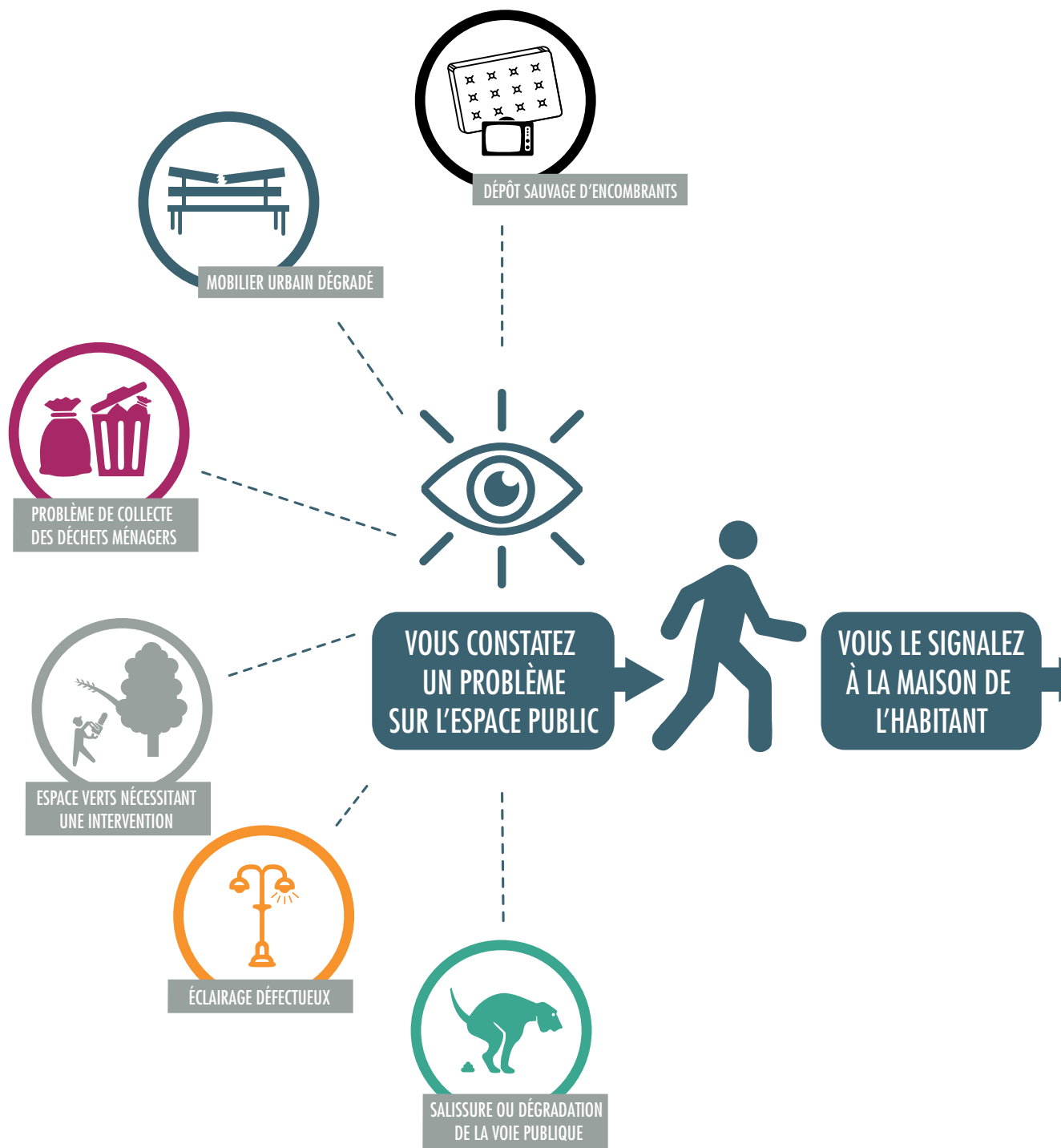
Sam Toscano
Adjoint en charge de l'aménagement urbain, de la sécurité publique, des relations extérieures, du PLU et du projet de Ville.

réparations. Malgré quelques avantages, cette organisation a montré ses limites en ne permettant pas à un agent chargé de la tonte des pelouses par exemple de ramasser les canettes découvertes sur place. La nouvelle organisation s'appuie sur une autre logique, celle de la gestion de l'espace public et de l'environnement rassemblée en une seule entité technique de 33 agents. Les choses vont ainsi pouvoir être correctement traitées parce que chacun à son niveau prendra les différents problèmes mieux en considération ».

Une nécessaire prise de conscience collective

Le premier adjoint attire aussi l'attention de tous sur le fait que le bon entretien de l'espace public est l'affaire de tous. « Bien sûr, il fallait que nous acceptions les critiques et que nous réagissions efficacement de notre côté mais j'en appelle aussi au sens civique de chacun et aux efforts partagés de tous pour une ville plus propre, des espaces de vie commune mieux respectés. On voit encore trop de mauvais gestes, j'en veux pour preuve la quantité de jeux à gratter que l'on trouve à proximité des points de vente alors que des corbeilles à papier sont installées à proximité ».

Dispositif de proximité : mode d'emploi !



Une démarche évolutive dans le temps

Le dispositif de proximité qui se met en place en cette fin d'année est voué à s'améliorer au fil des mois. L'acquisition d'un logiciel déjà expérimenté par d'autres communes en France est en cours d'étude. Ce programme spécialement conçu pour rassembler et

archiver les demandes des habitants permettra un regard complet et un suivi des problèmes rencontrés au sein de l'espace public. « Il facilitera également avec une grande fiabilité le traitement de tous les problèmes que les Pontois auront signalés à la Maison de l'habitant. »



Maxime Ninfosi

Adjoint en charge de la GUSP, des relations bailleurs sociaux et copropriété, de la politique de la Ville et de la démocratie participative

6

C'est le nombre des équipes regroupées au sein de la direction municipale de l'espace public et de l'environnement. 3 d'entre elles couvrent chacune 3 secteurs précis : centre bourg/cours Saint-André, Grand Galet/ Villancourt et Iles de Mars. Une équipe gère le fleurissement et l'embellissement sur l'ensemble de la ville, une autre organise notamment les passages de la balayeuse et enfin une dernière est entièrement consacrée à l'entretien des équipements sportifs.



Par mail >
espace-public@ville-pontdeclaix.fr



La prise en compte est immédiate

Exemple : vous vous interrogez sur la présence d'engins dans votre rue, on vous informe directement de la nature



Par téléphone >
04 76 29 86 29



Votre demande ne concerne pas la Ville, on vous oriente vers les bons interlocuteurs

Exemple : vous avez observé un problème concernant le ramassage des ordures ménagères, on vous permet de joindre le bon service à la Métro (Grenoble-Alpes Métropole).



Par courrier >
Mairie de Pont de Claix
BP 30001 - 38801 Le Pont de Claix Cédex



Votre demande est prise en compte par un service de la Ville. On vous informe de l'avancement de l'intervention et de son traitement définitif.

Exemple : un lampadaire ne fonctionne plus, on vous indique quand les agents vont se rendre sur place et on vous informe dès que le problème est résolu.



Sur place >
Maison de l'habitant
av. des Iles de Mars 38800 Pont de Claix

VOTRE DÉMARCHE EST PRISE EN COMPTE

Une charte pour agir concrètement

La Ville, engagée depuis 2005 dans le Plan climat de la Métro, poursuit la démarche en adoptant la charte du Plan air énergie climat votée à la métropole pour la période 2015-2020. Ce Plan a pour objectifs de répondre aux enjeux globaux de l'énergie et du climat et à l'enjeu local de l'amélioration de la qualité de l'air.



La baisse de la consommation d'énergie est l'un des axes forts pour lutter contre le changement climatique. La rénovation thermique des bâtiments devient une nécessité pour obtenir rapidement des résultats.

Photo : chantier en cours du réseau de chauffage sur le toit de l'hôtel de ville.

Pour les déplacements des agents municipaux, une flotte de vélos a été mise en service, et les premiers véhicules hybrides ont été achetés. Un PDA (Plan de déplacement des administrations) a été mis en place, permettant aux agents de privilégier les transports en commun.

Pour la période 2015-2020, la Ville continue sur les projets déjà engagés, et poursuit une politique volontariste : encourager le développement des jardins familiaux, développer le réseau des liaisons piétonnes et cyclables, favoriser le développement des énergies renouvelables, favoriser les produits issus des circuits courts, les produits locaux et bio... Autant d'actions concrètes pour un seul objectif : mieux respirer dans un environnement respecté !

Les partenaires signataires s'engagent sur des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et des émissions de particules fines et d'oxyde d'azote, de diminution des dépenses énergétiques par habitant et de production d'énergie renouvelable sur le territoire.

Les objectifs sont chiffrés pour les étapes 2020, 2030 et 2050. Six axes d'action structurent le Plan air énergie climat : aménager le territoire pour consommer moins et s'adapter au changement climatique, diminuer la dépendance de l'habitat aux énergies fossiles en améliorant la qualité thermique des logements, se déplacer plus sobriement en préservant la qualité de l'air, consommer et produire localement en limitant l'impact sur l'environnement, réduire l'impact du patrimoine et des services, mobiliser les acteurs pour construire ensemble

la transition énergétique. Depuis 2005, un grand nombre d'actions ont déjà été entreprises à Pont de Claix : 240 logements privés ont par exemple bénéficié de diagnostics énergétiques et plusieurs copropriétés ont rénové leurs façades grâce au dispositif *Mur mur*. Les bâtiments communaux ont été aussi diagnostiqués et améliorés d'un point de vue thermique : remplacement de menuiseries, isolation des planchers et toitures, optimisation de chauffage, éclairage à LED... Les consommations en énergie ont diminué de 1,4% entre 2005 et 2013 et les émissions de gaz à effet de serre réduites de 15,3% dans le même laps de temps. Le fonctionnement des services communaux a également évolué : aux espaces verts, la mise en place de la gestion différenciée permet de limiter le recours aux produits nocifs.

La Ville a planifié l'achat de 16 véhicules hybrides d'ici 4 ans. 4 véhicules permettent depuis quelques semaines aux services municipaux de réaliser d'importantes économies de carburant et de moins polluer.





Ali Yahiaoui
Adjoint en charge
du développement
durable, de la
transition énergétique,
du numérique et
des mobilités

POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Malgré les mises en garde des scientifiques, le dérèglement climatique du au réchauffement climatique ne cesse de s'accélérer, provoquant ainsi un impact sur nos sociétés et notre environnement. Si rien ne change, nous risquons de nous acheminer vers une augmentation de la température qui provoquera un bouleversement majeur dont nos écosystèmes et nos sociétés ne pourraient se remettre. La

transition écologique n'est donc pas un luxe mais une nécessité. A l'approche de la COP21 à Paris, il est important, pour freiner l'emballement du système climatique, que nous nous engagions pleinement dans la nouvelle charte du plan air énergie climat qui a pour objectif de mettre en marche une transition ambitieuse, cohérente et juste, et ainsi redonner espoir aux générations futures.

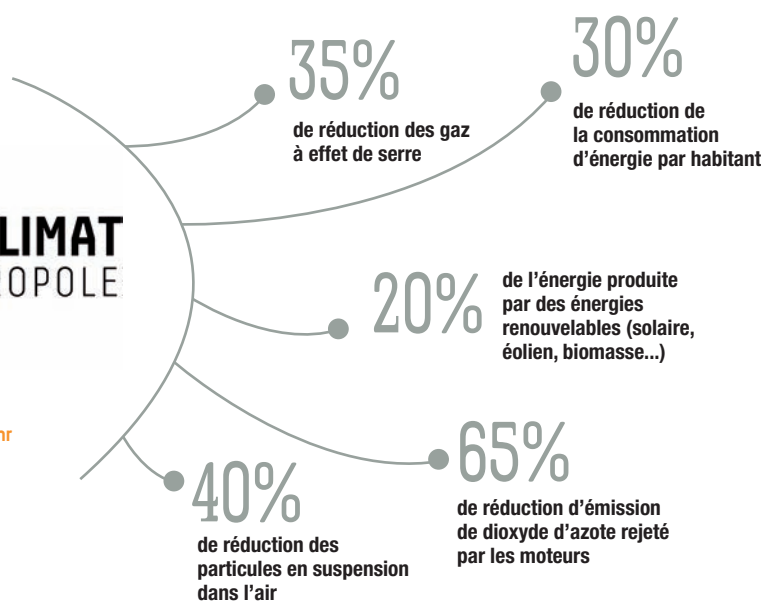


PLAN AIR ÉNERGIE CLIMAT GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

DES OBJECTIFS POUR 2020



www.lametro.fr/431-plan-climat-grenoble.htmr



FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE : POUR AGIR DE CHEZ SOI



Depuis 2011, près de 600 foyers ont participé au challenge organisé par l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) missionnée par Grenoble-Alpes Métropole. L'objectif est d'atteindre 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le défi, en portant une attention particulière à ses consommations à la maison (chauffage, eau chaude, électricité) et lors de ses déplacements. Chaque famille a en moyenne économisé 18% sur sa facture énergie, soit à peu près 200 € d'économie. Lors de l'édition 2014-2015, les 200 foyers participants de l'agglomération grenobloise ont économisé 254 000 kWh et 46 tonnes de CO₂. La 5^e édition sera lancée officiellement jeudi 26 novembre à Champ sur Drac. D'ici là, les inscriptions sont encore possibles sur le site :

WWW.FAMILLES-A-ENERGIE-POSITIVE.FR

Futsal : objectif D2 !



Le Futsal de Pont de Claix organisait une réception pour les élus et les sponsors. L'occasion de faire se rencontrer les partenaires et de présenter une association qui prend de l'ampleur depuis sa création en 2001. Une section féminine a été ouverte, une équipe loisirs et des créneaux jeunes aussi, portant le total à près de 10 équipes. La Une peut se targuer cette année d'avoir

intégré une figure de la discipline, Mustapha Otmani, 98 fois sélectionné en équipe de France. L'entraîneur pontois, Sophien Zarioh, explique : « *il est le parrain du club depuis 4 ans. C'était prévu qu'il signe un jour avec nous. Mais avec ou sans recrue, l'objectif reste la montée en D2. L'an dernier, on a échoué, à un point près. Cette saison, quatre matchs, quatre victoires...* »

CONTACT > WWW.FUTSALPC.COM

L'OMS à fond !

Point d'orgue d'une année spéciale puisqu'elle marque les 50 ans d'existence de l'association présidée par Christian Robillard, l'Office Municipal des Sports (OMS) organisait en octobre ses trophées des sports au Foyer municipal. 74 récompenses ont été remises à 34 femmes et 22 hommes, tous passionnés d'un sport individuel ou collectif ou bénévoles au sein d'un club.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



L'OMS organise maintenant le téléthon 2015, le vendredi 4 décembre à 20h au foyer municipal avec la chorale de l'Oisans et la chanteuse Malika (entrée 5 €) et le samedi 5 décembre de 10h à minuit dans les structures sportives de la ville (entrée 1 € dans chaque lieu). En partenariat avec de nombreuses associations : sauveteurs secouristes pontois, twirl danse, koach'ing danse, amicale gymnique, judo, Guc water polo etc.

Renseignements auprès
de l'OMS > 04 76 98 62 77

QUAND PASSION RIME AVEC CHAMPION



Agé de 18 ans à peine, Mathieu Jacquet possède d'ores et déjà un impressionnant palmarès. Ce jeune sportif pontois spécialiste de la course en montagne est en effet devenu champion de France de la discipline devant à l'occasion, sur les pentes du Mont Revard près de 60 participants à la course. Il est immédiatement repéré par l'équipe de France avec laquelle il participe, après plusieurs stages de préparation aux championnats d'Europe (à Madère) et du monde (au Pays de Galles) où il finit à chaque fois fois 1^{er} français - respectivement à la 11^e et 10^e place ! Sponsorisé par l'Endurance Shop à Echirolles qui lui fournit du matériel, il compte bien améliorer ses performances en 2016 et pourquoi pas se hisser à chaque fois sur la 1^{re} place des différents podiums. C'est ce qu'on lui souhaite.



« *Tout en suivant les cours d'une licence de gestion, je m'entraîne toute l'année au sein de l'Entente Athlétique de Grenoble. Je cours quasiment tous les jours en m'appuyant sur un programme élaboré par les coaches du club. L'hiver, la pratique en montagne s'interrompt et je retrouve avec plaisir les disciplines du cross country et de la piste. Cette passion de l'effort sportif est née lorsque que j'avais une quinzaine d'années et que je découvrais alors le vélo entre Mens et La Mure. J'aime désormais courir en pleine nature, c'est là que je m'épanouis pleinement. Un seul regret, celui de pratiquer une discipline dont on ne parle pas beaucoup ».*

L'école chausse les baskets

Le vendredi 16 octobre, sous un ciel gris et les premiers froids de l'automne était organisé le traditionnel cross des écoliers au complexe sportif Maisonnat. L'ensemble des classes, du CP au CM2 étaient présentes ; les enfants ont pu produire un effort de plusieurs minutes sous les encouragements des enseignants et des parents qui avaient fait le déplacement pour l'occasion.



Les minots ballon en main

640 enfants rugbymen issus de 9 écoles de rugby de l'agglomération ont participé le 9 octobre dernier au tournoi Jeanine Dutto et au trophée Marc Veyret, deux bénévoles de l'US Deux Ponts aujourd'hui disparus. Ce rendez-vous annuel très apprécié des jeunes et de leurs parents a vu les victoires cette année des clubs de Grenoble et d'Echirolles. Les coupes et les médailles ont été offertes par la Ville, le Département et l'OMS.



www.ville-pontdeclair.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la ville

VILLE VIE ASSO'

Un demi-siècle, c'est pas rien !

Jean-Luc Antouly, président et Laurent Magnier vice-président ont accueilli leurs nombreux invités le 26 septembre dernier pour fêter l'anniversaire du club.



Photo souvenir d'une grande journée où chacun à son niveau (anciens et actuels dirigeants, compétiteurs de tous âges) a évoqué avec plaisir et émotion une histoire sportive faite de rencontres et d'amitiés. Bien sûr, des champions membres un temps du Vélo Club Pontois tels que Jeannie Longo et Thierry Claveyrolat ont été évoqués mais c'est l'ancien président Roger Poletto qui a su mettre en avant, au-delà des performances individuelles, le travail de formation basé sur un esprit de groupe.

CONTACT > WWW.VC-PONTOIS.NET

Foot de rue



L'association Adounia rencontre un vif succès auprès des jeunes Pontois de 6 à 13 ans pour sa nouvelle activité de foot de rue qui se met peu à peu en place. La ville vient d'apporter son soutien en accordant des créneaux d'entraînement au sein du gymnase Victor Hugo. Regard en images à l'occasion des rencontres en cours de préparation avec des équipes de Grenoble et d'Echirolles dans le prochain numéro du Sur Le Pont.
Renseignements
Association Adounia
06 08 50 55 11/04 76 99 87 32

Pack éco-événement

Il est constitué notamment de gobelets réutilisables et de poubelles de tri sélectif, est mis gratuitement à disposition des associations et des collectivités qui souhaitent mettre en œuvre une démarche éco-responsable, par le Département de l'Isère et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère.
Contact >
eco-evenement@cg38.fr

Parents de Jules Verne

Une nouvelle association de parents d'élèves vient de voir le jour à l'école Jules Verne : soudesecoles.pont2clair@gmail.com

Koach'ing danse

L'association très présente lors de nombreux temps forts organisés sur la ville propose des stages de danse ouverts aux ados et aux adultes. Il y en a pour tous les goûts : madi-son, rock, tango, charleston etc. Ils se déroulent à l'Escale, en deux séances de deux heures, le samedi de 10h à 12h (10 euros par personne et par séance soit 20 euros le stage). Deux prochaines sessions à retenir : pour le rock (14 et 21 novembre) et pour le tango (9 et 16 janvier).
Pour connaître le programme complet, contactez l'association Koach'ing danse au 06 98 90 50 57.



novembre | décembre | janvier

JUSQU'AU 13 DÉC.

OPEN SENIOR DE TENNIS

Organisé par le Pont de Claix Tennis. Consolante Hommes NC-30/3, Dames NC-30/1. Engagements adultes 17€, jeunes 12€. Inscriptions à l'espace du licencié FFT, clôture sans préavis.

.Terrains de tennis (rue F. Robert)
Rens. : Pont de Claix Tennis > 07 81 87 00 17

VEN. 13 NOV., À 18H30

LA MARCHÉ

Projection du film, suivie d'un débat avec Toumi Djaidja, initiateur de la marche pour l'égalité de 1983. En partenariat avec l'association Alter Egaux.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : 04 76 29 80 33

SAM. 14 NOV., À 18H

CABARET - CIRQUE

Soirée spectacle proposée par la MJC le Delta et l'école de cirque Aux agrès du vent. 5€ l'entrée. Buvette et restauration.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : MJC le Delta > 04 76 98 90 47

SAM. 14 & 21 NOV., DE 10H À 12H

STAGE DE ROCK

Niveau découverte pour tous les âges (ados-adultes), 10€ les 2 heures par personne. Chaussures adaptées à la danse obligatoires. Sur inscription une semaine avant le stage.

.Escale (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : Koach'Ing Danse > 06 98 90 50 57

DIM. 15 NOV., DE 9H À 17H

BOURSE AUX SKIS & MATÉRIEL DE MONTAGNE

Organisée par la MJC le Delta. Entrée libre. Dépôt du matériel samedi de 14h à 16h, retrait des invendus dimanche de 17h à 19h.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : MJC le Delta > 06 11 30 90 31

DU 16 NOV. AU 18 DÉC.

EXPOSITION DE LAETITIA CARON

Dans une superposition de fragments et de matières à la manière d'un archéologue l'artiste nous balade dans son univers.. Du

lundi au vendredi de 13h30 à 17h, vernissage mardi 17 novembre à 18h30.

.Maison des associations (29 av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

MER. 18 NOV., DE 9H30 À 11H30

SORTIE NATURE

Lecture de paysage depuis Notre-Dame de Commiers proposée par la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Isles du Drac. Sortie gratuite et encadrée par le garde animateur de la Réserve.

Rens. & inscriptions : RNR > 04 76 98 38 57

VEN. 20 NOV., DE 16H30 À 21H

SOIRÉE ZEN EXCEPTIONNELLE

Stands de massages chinois, traditionnels, shiatsu, initiation yoga, relaxation et watsu, musique subaquatique et jeux de lumières, déco zen, dégustations, tisanes bio... 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs, à partir de 12 ans.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)
Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

DU 24 NOV. AU 10 DÉC.

EXPOSITION D'ARTISTES AMATEURS

Peintures, sculptures, photographies et reliures présentées par l'association Amis Artistes Amateurs, aux horaires d'ouverture du centre social. Vernissage vendredi 27 novembre à 18h30 pendant « Aux délices des papilles et des yeux ».

.CS Jean Moulin (12 rue du Dr Valois)
Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

MAR. 24 NOV., À 14H & MER. 25 NOV., À 14H30

LE THÉ DES POISSONS

Une lecture scénique de plusieurs histoires tirées du livre éponyme de l'estonienne Piret Raud, dont le moteur principal est la musique. Deux chanteuses, deux percussionnistes, un comédien, des pédales d'effet, un sampler et des objets insufflent vie au texte. Tarifs : de 6 à 15€. Dès 7 ans.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

MER. 25 NOV., DE 9H30 À 12H

SORTIE NATURE

Les milieux naturels de Chasse Barbier : sortie gratuite, encadrée par le garde animateur de la Réserve naturelle.

Rens. & inscriptions : RNR > 04 76 98 38 57

MER. 25 NOV., DE 19H À 21H

VIOLENCES CONJUGALES : L'ENFANT, TÉMOIN OU VICTIME ?

Conférence-discussion, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Avec Saïda Yaya, référente départementale sur les violences conjugales et Gaëlle Buisson, psychologue clinicienne.

.CPEF (27 av. Antoine Girard)
Rens. & inscriptions : CPEF > 04 76 29 86 50

VEN. 27 NOV., DE 17H À 20H30

SOIRÉE AQUAFORME

Aquabike, aquastep, aquaboxing, aquazumba. 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs, sur réservation.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)
Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

MER. 2 DÉC., DE 9H30 À 12H

SORTIE NATURE

Chasse Barbier, sur les traces de la faune : sortie gratuite, encadrée par le garde animateur de la Réserve naturelle.

Rens. & inscriptions : RNR > 04 76 98 38 57

JEU. 3 DÉC., DE 16H À 19H30

DON DU SANG

Collecte organisée par l'établissement français du sang (EFS).

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : service santé > 04 76 29 86 57

VEN. 4 DÉC., À 20H

NOUS, DES MISANTHROPES !

Soirée théâtre-forum ouverte à tous, initiés ou non aux pratiques artistiques, premier acte d'une nouvelle création partagée qui mêlera cinéma, théâtre et musique pour une présentation finale en juin 2016. Avec le Cité des héros.

.CS Jean Moulin (12 rue du Dr Valois)
Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

JEU. 3 DÉC., À 20H

SOME DANCE TO...

Pourquoi danse-t-on ? Les raisons sont multiples, évidentes ou pas, interdépendantes ou pas, et pas nécessairement déconnectées les unes des autres... au final, sans doute, un rapport entre soi et le monde, concret ou fantasmé. Tarifs : de 6 à 15€. Dès 8 ans.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

VEN. 4 DÉC., À 20H

SOIRÉE TÉLÉTHON

Avec la chorale de l'Oisans et la chanteuse Malika, organisée par l'office municipal des sports. Entrée : 5€.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : OMS > 04 76 98 62 77

Paroles d'habitant(e)s

Un rendez-vous à retrouver tout au long de la saison culturelle ; un temps pour parler, écouter les autres, échanger... ouvert à tous les Pontois !

Ce rendez-vous, proposé un vendredi par mois, doit permettre à chacun de venir s'exprimer en abordant des sujets du quotidien, des questions de société, de liberté d'expression... Les habitants s'inscriront en début de soirée pour venir lire un texte de leur création sur la scène de l'Amphithéâtre. Chacun sera ensuite appelé selon un tirage au sort et montera sur scène : de spectateur, il deviendra acteur ! À ses côtés, un conseil de la parole (écrivain, slameur, juriste...) sera garant de l'expression d'une parole dans le respect de la loi, aidera et valorisera les intervenants. Un débat sera enfin proposé avec la salle, après chaque lecture. Entrée libre.

RV vendredis 6 novembre et 11 décembre, à 20h à l'Amphithéâtre.

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59



16, 17, 19 novembre

Bourse aux jouets

Installée chaque année dans les locaux du centre social Jean Moulin, la bourse aux jouets est désormais organisée par l'association des habitants de Grand Galet, avec la participation de l'UNRPA. Les jouets, jeux, peluches et livres, propres et en état de marche, devront être déposés lundi 16 novembre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h. Le droit de dépôt s'élèvera à 2 € (de 1 à 15 articles), 3 € (de 16 à 45 articles), ou 5 € (à partir de 46 articles) et les jouets non vendus seront restitués jeudi 19 novembre entre 14h et 18h. Rendez-vous est donné pour la vente mardi 17 novembre de 9h à 15h à la ludothèque du centre social. A noter : les paiements ne seront possibles qu'en espèces.
Rens. : CS Jean Moulin > 04 76 29 86 60

garde animateur de la Réserve naturelle.
Rens. & inscriptions : RNR > 04 76 98 38 57

VEN. 18 DÉC., DE 16H À 18H

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Organisée par l'association des habitants de Grand Galet
.Centre commercial Jean Moulin
Rens. : association des habitants de Grand Galet > 06 01 67 89 10

SAM. 5 DÉC. DE 10H À MINUIT

TÉLÉTHON

Organisé par l'OMS avec les associations twirl danse, koach'ing danse, amicale gymnique, judo, GUC water-polo, sauveteurs secouristes Pontois, etc. Entrée : 1€ dans chaque lieu.
.Equipements sportifs de la ville
Rens. : OMS > 04 76 98 62 77

SAM. 5 DÉC., DE 9H30 À 12H30

TOURNOI DE JUDO

Organisé par le Judo Club Pontois. La recette des inscriptions sera versée au profit du Téléthon.
.Dojo (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : Judo Club Pontois > 04 76 99 93 04

MAR. 8 DÉC., À 14H

GOÛTER DES ROIS

Organisé par l'UNRPA.
.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : UNRPA > 04 76 98 56 46

MER. 9 & JEU. 10 DÉC., À 20H

CONCERT DE NOËL

Les orchestres du CRI Jean Wiéner et de plus petits ensembles d'élèves (duos, trios, quatuors, etc.) fêtent Noël sur la scène de l'Amphithéâtre. Entrée libre.
.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

JEU. 10 DÉC., À 18H

SOIRÉE INITIATIVES DES HABITANTS

Présentation des projets soutenus par le Fonds d'initiatives habitants et des bourses pour les projets des jeunes.
.Maison des associations (29 av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : 04 76 29 80 33

SAM. 12 DÉC., DE 14H À 17H

FÊTE DE NOËL

Organisée par Alfa3A.
.Centre aéré (Varcès)
Rens. : Alfa3A > 04 76 29 80 50

MER. 16 DÉC., DE 9H À 12H

SORTIE NATURE

Randonnée belvédère à Roche Courbière et lecture de paysage sur la vallée du Drac, gratuite et encadrée par le

JEU. 17 DÉC., À 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget primitif.
.Mairie (pl. du 8 mai 1945)
Rens. : secrétariat général > 04 76 29 80 06

VEN. 18 DÉC., À 20H

LE MARCHAND DE SOUVENIR

La Belle Justine, fille d'un seigneur du Diois, vint au monde avec une difformité... Accompagné de son commis Gus, à la guitare électrique, le marchand de Souvenir, tel un monstre de monstre, nous invite à nous questionner sur les différences, la laideur et le vivre ensemble. Tarifs de 6 à 15€. Dès 9 ans.
.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

DIM. 20 DÉC., DE 10H À 18H

MARCHÉ DE NOËL ARTISANAL

Organisé par la section patchwork de la MJC le Delta.
.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : MJC le Delta > 04 76 98 10 76

DIM. 20, LUN. 21, MAR. 22, MER. 23, DIM. 27, LUN. 28, MAR. 29 DÉC., À 15H30

LA LUEUR MAGIQUE DU PÈRE NOËL

Spectacle de marionnettes pour les 2 à 7 ans, proposé par le théâtre Coccinelle (durée 40 mn). Tarifs : de 7 à 8€.
.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : théâtre Coccinelle > 09 75 38 73 79

SAM. 26 DÉC. & DIM. 27 DÉC.

TOURNOI DE NOËL

Organisé par l'ASB.
.Boulodrome des Deux Ponts (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : ASB > 04 76 98 54 81

SAM. 9 & 16 JAN., DE 10H À 12H

STAGE DE TANGO

Niveau découverte pour tous les âges (ados-adultes), 10€ les 2 heures par personne. Chaussures adaptées à la danse obligatoires. Sur inscription une semaine avant le stage.
.Escale (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : Koach'Ing Danse > 06 98 90 50 57

DIM. 10 JAN.

VIDE-GRENIER

Organisé par l'Association Bouliste des Iles de Mars.
.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)
Rens. : ABIMPC > 04 76 96 36 69

JEU. 14 & VEN. 15 JAN.

MALENTENDUS L'ENFANT INEXACT

Spectacle de théâtre par la compagnie des Lumas. Tarifs de 6 à 15€.
.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)
Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59



Photo : Jean Louis Fernandez

Pharmacies de garde

MER. 11/11

Pharmacie Fallix Vera
73 cours St André - 38 800 Pont de Claix - 04 76 98 10 47

DIM. 15/11

Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945 - 38 800 Pont de Claix - 04 76 98 01 51

DIM. 22/11

Pharmacie Sauvaire
1 rue de la mairie - 38 450 St Georges de Commiers - 04 76 72 53 90

DIM. 29/11

Pharmacie Claudel
14 av. du général De Gaulle - 38 800 Pont de Claix - 04 76 98 03 43

DIM. 06/12

Pharmacie de la Cascade
18 av. du Vercors - 38 450 Les Saillants du Gua - 04 76 72 31 92

DIM. 13/12

Pharmacie Berthail
9 place des 11 otages
38 450 Vif - 04 76 72 52 42

DIM. 20/12

Pharmacie du Bourg
8 rue Beyle Stendhal
38 640 Claix - 04 76 98 15 04

VEN. 25/12

Pharmacie Lauricella
11 rue Mozart - 38 800 Pont de Claix - 04 76 08 06 88

DIM. 27/12

Pharmacie Clavel
Rond point de l'Europe - 38 760 Varcès - 04 76 72 97 64

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Dans le contexte européen et national que nous vivons actuellement où le repli sur soi, la peur de l'autre et le recours au vote extrême se développent de manière inquiétante, dans un contexte général, où les citoyens montrent souvent leur insatisfaction à l'égard du fonctionnement des institutions, des journées comme celle que nous avons partagé le 17 octobre à l'Amphithéâtre montrent qu'au niveau local, les citoyens ne se désintéressent pas du tout de la vie politique et de la démocratie. Comment se vit la citoyenneté à Pont de Claix ? Comment pouvons-nous accroître la participation de tous les habitants à la ville de demain ? La démarche que nous avons mise en œuvre aux côtés de Maxime Ninfosi, adjoint au Maire en charge de la démocratie participative, permettra nous en sommes persuadés, de favoriser l'exercice de la citoyenneté, d'impliquer les habitants, et créera des espaces d'échanges pour améliorer la qualité de vie à Pont de Claix et au delà dans l'agglomération.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Renforcer et rénover les services publics : une nécessité sociale et écologique

Promouvoir les services publics locaux au service des Pontois correspond à une nécessité pour donner sens commun à notre société. La baisse des dotations de l'État aux collectivités met en péril nombre de politiques publiques municipales essentielles à la qualité du vivre ensemble. Le désengagement de l'État, soumis au diktat européen de restrictions budgétaires, laisse la voie ouverte à la gestion privée de pans entiers de notre société, loin de l'intérêt général. L'heure est grave. Nous sommes favorables au maintien de politiques publiques sous maîtrise d'ouvrage publique, hors de la seule considération de la rentabilité financière. Les biens sociaux fondamentaux visant à satisfaire un besoin d'intérêt général doivent relever de la compétence de la collectivité publique afin d'être préservés et utilisés équitablement. De même, nous devons préserver les biens fondamentaux nécessaires à la vie, et anticiper la raréfaction de nos ressources, veiller à la qualité de l'air, l'eau, des sols et de la biodiversité. Le combat est un combat politique et citoyen qui mérite l'engagement de tous.

Présidente : Éléonore Perrier

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

La mobilisation conjointe de maires et d'élus locaux de tout l'échiquier politique et de tout le pays est à souligner.

Elle démontre une réelle inquiétude des territoires face à la politique gouvernementale en matière de finances publiques. Bien évidemment, les communes, parce qu'elles existent pour garantir un service public au service des citoyens, sont tenues au sérieux budgétaire.

Mais dans le large panel d'institutions publiques, ce ne sont pas les villes et les villages qui provoquent le plus le poids de la dette. Le prix que veut leur faire payer l'État à travers la baisse des dotations budgétaires -au nom d'un effort collectif- est sans commune mesure avec ce que les villes apportent à la nation au quotidien.

Qu'advient-il des politiques publiques innovantes que tentent de mener ca et là les municipalités ?

L'État va-t-il anticipé toutes les conséquences par ricochets y compris dans le secteur privé et notamment le bâtiment et les travaux publics bénéficiant du fait que les communes (et les intercommunalités) assurent à elles seules 70% des investissements publics du pays?

D'autres pistes sont possibles, comme la réorientation du CICE que les entreprises n'ont pas respecté ou une réforme juste de la fiscalité.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

À l'heure où les élus sont confrontés aux difficultés financières liées à la baisse de dotation de l'État, à l'heure où tous les habitants sont confrontés au quotidien à de mêmes difficultés, nous nous devons d'être présents auprès des Pontoises et Pontois. Ensemble, veillons à ne pas mettre à mal la proximité.

En effet, c'est la première qui risque de pâtir des réductions des moyens financiers. À Pont de Claix, les engagements des individus, élus ou non élus, au sein d'association ou pas, est un atout qui doit perdurer et nous nous attacherons à ce que la proximité reste un axe de réflexion permettant de prendre les bonnes décisions pour la collectivité, aussi difficiles soient-elles. La journée du 17 octobre illustre bien le souhait politique de développer encore davantage cette proximité, parmi les différentes actions déjà mises en œuvre au sein de chacune des délégations de notre ville.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Proximité: laquelle?

Je me suis rendue, samedi 10 octobre, au lancement des 100 ans de la chimie. Ma surprise a été grande en constatant qu'une manifestation aussi préparée et par ailleurs fort intéressante, où l'on pouvait retrouver un grand nombre d'acteurs de l'histoire de la chimie, en excluait cependant un, essentiel et primordial à mon avis : les ouvriers et leurs représentants d'organisations de travail. Beaucoup de personnes se sont exprimées, et ceux qui ont vécu ou vivent la chimie au plus près auraient donc pu apporter un éclairage tout à fait pertinent sur cette histoire, mais ils n'ont visiblement même pas été invités. Quel sens donner à cette proximité-là? Une fois de plus nous heurtons à une conception qui, sur le papier, se dit et se voudrait «proche» mais qui, dans les faits, est éloignée du citoyen ou de l'acteur qui connaît le mieux les sujets abordés et dont l'expertise ne pourrait être qu'un vrai plus.

Les discours d'intentions ne suffisent pas: c'est sur les faits que l'on peut juger de la réalité de ce qui est porté ou proposé. Faire des manifestations sur la chimie sans ses ouvriers, c'est se couper d'une parole vraie et d'un apport riche. Pont de Claix, ville ouvrière et fière de son histoire, ne méritait-elle pas un traitement un peu plus ambitieux?

Présidente : Simone Torres**GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"**

Bientôt les élections régionales

Seulement treize régions au lieu de vingt deux actuellement.

Pour nous l'Auvergne et Rhône Alpes ne formeront qu'une de ces treize régions.

L'importance du vote est évidente. L'union des centres et des droites (hors F.N.) a déjà permis de l'emporter dans notre département avec un programme au service de tous (actions volontaristes et réalistes déjà bien lancées). Pour nous, l'union aussi sera de mise pour les régionales comme pour les départementales.

Et chaque voix comptera.

À chacun de se déterminer.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE
Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclaix.fr

. BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
. CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

04 76 29 86 50
. CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIO-CURIE
04 76 29 86 40

. CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN
04 76 29 86 60
. DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX
04 76 40 39 43

. TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) :
0800 50 00 27 (n° vert)
. ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
. ETAT CIVIL. PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie - 04 76 29 80 02
. L'ESCALE - 04 76 29 86 90
. FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
. MAISON DES ASSOCIATIONS

04 76 29 80 44
. MAISON POUR L'EMPLOI
04 76 29 86 20
. MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29
. PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS,
SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22

. PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE
04 76 29 80 24
. PETITE ENFANCE / RAM
04 76 29 80 16
. POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)
04 76 29 80 54
. PIMMS 04 38 92 10 33
. POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
. RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES
IRÈNE JOLIO-CURIE - EHPAD
04 76 29 86 70

> Permanences associatives

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)
1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.
RDV au 04 76 29 80 28.

ARCHITECTE-CONSEIL
Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.
RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION DAUPHINOISE POUR L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (ADATE)
Mercredi après-midi, au CS Irène Joliot Curie.
RDV au 04 76 29 86 40

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APA.JH)
Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.
RDV au 06 08 75 50 40.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)
Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

AVOCAT-CONSEIL
2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 28.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)
Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR
1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 28

MAISON DE L'HABITANT
Baillleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

. SAMU 15 ou 112
. POMPIERS 18 ou 112
. POLICE-SECOURS 17
. URGENCES PERSONNES SOURDES 114
. SANS ABRI 115
. ENFANCE MALTRAITÉE 119
. ENFANTS DISPARUS 116 000
. POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
. SAUVEURS SECOURISTES PONTOIS
04 76 98 65 62
. CENTRE ANTIPOISON DE LYON
04 72 11 69 11
. URGENCE SÉCURITÉ GAZ
0 800 47 33 33
. URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
0810 333 338

LA VILLE ROULE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MOINS DE CO2, MOINS DE CARBURANT



DES
VÉHICULES
PROPRES
POUR LES
SERVICES
MUNICIPAUX